

**PROCES VERBAL 2^{ème} CONSEIL D'ECOLE
SAVIGNY Année scolaire : 2017-2018
Circonscription de L'ARBRESLE**

2^{ème} CONSEIL D'ECOLE COMMUN AUX DEUX ECOLES

Ecoles élémentaire/maternelle	Ecole élémentaire publique des Sources	Ecole maternelle publique du Petit Prince
Coordonnées : Adresse, N° de tel, adresse mail	Route d'Ancy 69210 Savigny ce.0691446x@ac-lyon.fr 04.74.01.13.51	Route d'Ancy 69210 Savigny ce.0693296h@ac-lyon.fr 04.74.01.48.73
Direction	M. LAGRANGE Didier	Mme GIMENEZ Isabelle

Date	LUNDI 5 MARS 2018
Ouverture de séance	18 h 30
Clôture de séance	20 h 40

Présents

NOM	FONCTION	Membre permanent (cocher)
Mme Ribeyron	Adjointe aux affaires scolaires	X
Mme Dargère-Bazan	Conseillère municipale	
Mme Guyot	Enseignante – adjointe élémentaire	X
Mme Giraud	Enseignante – adjointe élémentaire	X
Mme Tardy	Enseignante – adjointe élémentaire	X
Mme Barbier	Enseignante – adjointe élémentaire	X
M. Lagrange	Enseignant – directeur élémentaire	X
Mme Gimenez	Enseignante – directrice maternelle (présidence)	X
M. Fargier	Enseignant – adjoint maternelle	X
Mme Lafaurie	Parent déléguée élémentaire	X
Mme Vandamme	Parent déléguée élémentaire	X
Mme Roosens	Parent déléguée élémentaire	
Mme Dufour	Parent déléguée élémentaire	X
Mme Auvert	Parent déléguée maternelle	X
M. Ligot	Parent délégué maternelle	X
M. Lenne	Dden	X

Absents excusés

Mme Potok	Ien	X
Mme Huitel	Enseignante – adjointe complément Mme Giraud	
Mme Viallon	Enseignante – adjointe (1/4 de décharge élémentaire)	
Mme Combe	Enseignante – adjointe complément Mme Gimenez	
M. Buisson	Maire	X
Membre du Rased		X
Mme Chauvin	Parent déléguée élémentaire	

Pouvoirs membres de droit absents

Ordre Du Jour

- | | |
|--|---|
| 1. Rentrée 2018 : préparation | <i>Pour information</i> |
| 2. Portes ouvertes 2017-2018 | <i>Pour information et organisation</i> |
| 3. Projets : sorties scolaires, Intervenante théâtre, kermesse, etc. | <i>Pour consultation et accord</i> |
| 4. Point sur demande de travaux et fonctionnement matériel | <i>Pour information et demandes</i> |
| 5. Point sur Budget et investissement pédagogiques | <i>Pour information et avis</i> |
| 6. Questions diverses : | |
| a. Stationnement aux abords des écoles. | |

Compte-rendu du conseil

Préambule :

- Mme Gimenez assure la présidence. M. Lagrange assure la prise de notes.
- Les personnes présentes **approuvent à l'unanimité (0 contre, 0 abstention) les deux comptes-rendus des précédents conseils d'école (maternelle et élémentaire).**

1- Rentrée 2018 : préparation.

Mme Gimenez prend la parole pour l'école maternelle du Petit Prince.

A la rentrée de septembre 2017, l'effectif en maternelle était de 58 élèves, dont 3 TPS ne comptant pas dans l'effectif officiel académique. Depuis février, nous avons eu des départs : deux enfants du voyage partis pour quelques temps. Ils doivent revenir prochainement. Pour le moment, nous sommes donc revenus à 56 élèves inscrits.

En juillet 2018, **18 élèves de GS quitteront l'école pour l'élémentaire.**

Pour la rentrée 2018, la prévision faite pour l'inspection académique, est de 19 GS, 17 MS, 17 PS et 4 TPS (nés en 2016). Après les Portes Ouvertes du 24 mars prochain, et au fil du temps, nous pourrions affiner l'effectif au mois de juin 2018. Sur cette base actuelle, cela ferait un effectif global de 57 élèves avec les TPS, 53 pour l'inspection académique (sans TPS). **Effectif stable à la maternelle pour la rentrée prochaine.**

M. Lagrange prend la parole et présente les prévisions d'effectif pour la rentrée 2018.

Cette année, à la rentrée, il y avait 108 élèves : 1 élève est parti en janvier (mais revient d'ici la fin de l'année) et, à l'heure actuelle, il y a 107 élèves. **17 départs au collège sont prévus l'an prochain.**

Sur cette base, la prévision pour la rentrée 2018, sans compter de nouveaux arrivants, est de 109 élèves répartis par niveaux de la façon suivante : 20 CP, 24 CE1, 20 CE2, 22 CM1 et 23 CM2

Les effectifs restent stables cette année.

2- Portes ouvertes 2017/2018.

Elles auront lieu cette année le **samedi 24 mars 2018 de 10 h à 12 h**. Toute aide sera la bienvenue, surtout des parents d'élèves pour accueillir et renseigner les visiteurs, côté maternelle.

Mme Lafaurie, en tant que Présidente APE, confirme qu'elle a une liste de parents qui sont volontaires pour aider dans les deux écoles. Si d'autres veulent se rajouter, pas de souci !

Mme Gimenez demande si quelqu'un peut s'occuper des panneaux d'affichage (après le Carnaval du 11 mars). Les affiches sur fond jaune ont déjà été remises à Mme Vandamme.

Mme Lafaurie informe qu'ils ont refait des panneaux bois récemment (suite à un vol) et que quelqu'un s'occupera rapidement des panneaux à installer.

Mme Gimenez remercie les parents qui se mobilisent pour les Portes Ouvertes.

Il y aura un stand de l'APE dans chaque école. La chorale des écoles publiques se produira comme l'an dernier dans la salle d'évolution de la maternelle, peut-être aurons-nous l'intervention de Mélanie VERAN (**information post-conseil : Mélanie VERAN ne pourra pas être présente cette année**).

Reste à faire la communication à SAVNET ainsi qu'au Progrès. Mme Lafaurie informera la correspondante du Pays. Il y a une antenne du Progrès à Tarare.

Mme Gimenez demande confirmation à la Municipalité pour l'envoi des invitations. Mme Ribeyron répond de voir avec Mme Gaillard comme l'an dernier. La mairie doit se charger de l'envoi des invitations au moins une quinzaine de jours avant la manifestation (date butoir lundi 12 mars), ainsi que des plaquettes des écoles publiques remises à jour.

Nous tenons à remercier la municipalité ainsi que Mme Gaillard, pour ce soutien logistique autant que financier (prise en charge des frais d'impression et des brioches...). Nous ferons suivre les plaquettes mises à jour et nous nous occuperons de la commande des brioches auprès du boulanger.

L'OCCE prendra en charge les boissons et le café.

Côté élémentaire, M. Lagrange demande que le ménage soit fait exceptionnellement la veille au soir avant les Portes Ouvertes.

Mme Ribeyron va voir avec Mme Gaillard et les personnes concernées.

3- Projets : sorties scolaires, intervenantes musique, théâtre, kermesse, etc.

Projets communs aux deux écoles :

- **Spectacle de Noël pour les deux écoles :** La Compagnie « Le théâtre des mots » a joué son dernier spectacle « Papa », en deux séances (une pour les maternelles+CP, une pour les élémentaires) dans la Salle de Motricité de la Maternelle le Vendredi 22 décembre 2017, un superbe spectacle apprécié par les élèves, ainsi que par les enseignants.
Nous remercions chaleureusement l'APE et la municipalité pour leurs participations financières.
- **Photographie de classe :** la date sera déterminée en fonction du choix du photographe, sinon même principe que l'année dernière à savoir le matin en maternelle, l'après-midi en élémentaire. Il faudra cinq ou six parents ce jour-là pour gérer les photos des fratries.
- **Concert de la Chorale des Sources** à l'Eglise de Savigny prévu le **mardi 3 juillet** en soirée (participation des grandes sections du Petit Prince) : **horaire RV 20 h 15, début 20 h 30.**
- **La kermesse des écoles publiques** aura lieu le **vendredi 22 juin 2018 à la salle du Trésoncle.** (Elle débutera à 16 h 30 et se poursuivra jusqu'à 18 h 45. Ensuite, à 19 h, aura lieu le spectacle des élèves de maternelle et celui des N.A.P.. La remise des dictionnaires et les remerciements se feront à la suite du spectacle. Rendez-vous pour les élèves de maternelles : 18 h 45. Le soir : nouveauté, ce sera un plat chaud à réserver à l'avance en provenance du Clos de l'Abbaye !)

Ecole du Petit Prince :

- Cette année, début novembre, **Mélanie VERAN, musicienne intervenante expérimentée**, a débuté le **projet musical 2017/2018 « Percussions dans tous ses états », projet sur le rythme.** Nous en sommes très heureux pour nos petits élèves qui sont ravis des interventions de Mélanie ! Trois quarts d'heures pour chaque classe tous les mercredis matins. Tous nos remerciements à l'A.P.E. pour ce financement exceptionnel.
L'idée est de renouveler chaque année les interventions de Mélanie afin d'avoir un grand projet qui tournerait sur trois ans, et permettrait à un élève de PS de faire trois projets différents au cours de sa scolarité de maternelle (rythme, chant / voix et écoute / création).
- **Les Semaines de la Maternelle** se sont déroulées cette année du **22 janvier au 2 février 2018** ; les parents ont pu assister et/ou aider en classe sur des ateliers jeux pédagogiques. Ils ont pu également suivre l'intervention de Mélanie V éran, ainsi que des séances de parcours gymniques en motricité.
- **Fin de la piscine pour les GS : les séances se sont achevées début février 2018.** Tout s'est bien passé lors des séances ; dans l'ensemble, les élèves de GS sont très doués pour le milieu aquatique !...
- **La Fête des crêpes** s'est déroulée le **vendredi 9 février au matin.** Nous avons demandé du prêt de matériel (crêpières). Nous avons eu de l'aide de plusieurs parents. Mme Dufour est venu faire des photographies. Tout s'est très bien passé et nos petits élèves se sont régalés !
- **La Fête du printemps** aura lieu le **vendredi 6 avril** le matin, juste avant les vacances de printemps.
- La programmation du Cinéma de Sain Bel étant plus intéressante cette année scolaire, la classe de PS MS s'est inscrite à une **deuxième séance cinéma : « Des trésors pleins les poches »** qui se déroulera cette semaine, le **vendredi 9 mars à 9 h.**
- **Exposition des travaux d'élèves : vendredi 1er juin** le soir à partir de 16 h jusqu'à 19 h.
- **Sortie de fin d'année : La Ferme des Lamas**, située à Chambost Longessaigne, le **vendredi 29 juin toute la journée.** Les TPS ne participant pas à cette sortie, ce seront donc 18 GS, 19 MS et 18 PS, soit 55 élèves, qui partiront accompagnés d'enseignants, d'atsems et de plusieurs parents.
Au programme : visite à pied de la ferme, pique-nique sur place, un atelier spécifique (sur la laine de lama) pour chaque classe, la visite variée des différents enclos et nourrissage des animaux... Le retour est prévu pour 16 h 30 h à l'école. Les atsems de l'école ne participeront pas aux N.A.P. ce soir-là. Nous en faisons la demande auprès de la Municipalité, qui est d'accord.

Le coût de la Ferme Pédagogique est estimé aux alentours de 460 € (55 personnes et 8 adultes). Le coût du bus est de 320 euros pour un 63 places aller-retour à Chambost Longessaigne. Soit un total de 780 euros (environ 14,18 euros par élève). Seule une participation pour les frais de pique-nique sera demandée aux parents.

Ecole des Sources :

- Les classes de CP, CE2 et CM1 sont allées à la piscine « L'Archipel » à partir du 26/09/2018 au 30/01/2018 les mardis à 13 h 30 (CE2, CM1) et les lundis à 13 h 30 (CP). Les CE1 vont à la piscine du 02/03/2018 jusqu'à milieu juin les vendredis à 8 h 30.
- Les classes de CE1 et CE2 de l'école assisteront à la projection du film « Nés en Chine » au cinéma de Sain-Bel le lundi 19 mars matin. Il faudra 2 accompagnateurs. Les CM1 et CM2 assisteront à la projection du film « Tante Hilda » le vendredi 23 mars matin. Aucune participation ne sera demandée cette année.
- Toutes les classes assisteront à une représentation théâtrale « peau d'âne » le matin du jeudi 7 juin 2018 au Théâtre Tête d'Or à Lyon, pique-nique et après-midi au parc de la Tête d'Or.
- Mme Fiore intervient depuis début janvier sur les cinq classes sur un projet théâtre en lien avec le projet d'école tous les jeudis jusqu'en juin. Projet spectacle « Théâtre » à l'étude suite à l'intervention de Mme Fiore sur toutes les classes financé par la Municipalité.
- Projet CCPA : l'école des Sources a bénéficié à la rentrée 2017 d'une dotation de **45 tablettes Samsung**. Pour que ce projet fonctionne au mieux, il sera nécessaire que chaque classe soit à terme équipée d'un vidéoprojecteur (interactif si possible) et une connexion Wi-Fi débrayable sera nécessaire dans chaque classe : ces demandes, pour certaines déjà formulées les années précédentes, seront précisées dans le point travaux.
- Projet T@NDEM : trois classes de l'école (CE2, CM1, CM2) participent aussi l'année prochaine à un projet numérique européen (Italie, Belgique, France) intitulé T@ndem en partenariat avec une association d'éducation au numérique, l'Education Nationale, la FCPE et l'APE qui s'articule autour des médias. Les parents de l'école volontaires seront étroitement impliqués dans ce projet.
- Frapna dans toutes les classes : CE1, CM1 et CM2 déchets, CE2 et CP espace naturel sensible.
- USEP pour la classe de CM2 : cross, balle ovale (La Tour de Salvagny) et course d'orientation.
- Ecole transplantée : **le projet s'oriente sur les Châteaux de la Loire** pour une question de coût et de temps. Un devis sera établi pour motiver les parents dans l'investissement sur ce projet et une communication régulière et fournie sera mise en place.

4- Point sur demande de travaux et fonctionnement matériel.

Liste des demandes de travaux *Ecole du Petit Prince* :

- Pose d'un store porte classe maternelle des petits moyens,
- Problème message sur l'alarme de l'école,
- Demande d'un visiophone dans une classe (permettrait de savoir qui arrive...)
- Radiateur bureau de direction à raccorder avec les autres,
- Réglette à coller sur fenêtre bureau de direction
- Fermeture intérieure à molette ou à targette dans les classes ou la salle de motricité.

Liste des demandes de travaux *Ecole des Sources* (une liste sera communiquée en mairie) :

- Demande d'un visiophone avec gâche électrique relié à la classe de M. Lagrange,
- Film opaque sur les vitres des classes et l'atelier côté sud-ouest,
- Audit sur consommation électrique : installation de détecteurs dans les toilettes et les couloirs,
- Achat de tapis de gymnastique dans la salle de l'ancienne bibliothèque,
- Installation de deux prises murales Ethernet dans deux ateliers,
- Fermeture intérieure à molette ou à targette dans les classes.

M. Lagrange repose le problème d'un néon à changer ; doit-il quand même faire une demande de travaux ?

Mme Ribeyron répond que les demandes de travaux ne concernent que les travaux non urgents qui seront traités pendant les vacances scolaires, et que pour tout problème urgent (néon, fuites, ...), il faut communiquer immédiatement par mail avec la Mairie. Les demandes de travaux concernant des problèmes techniques sont gérées par M. Denis Raccurt, compétent en ce domaine.

5- Point sur budget et investissement pédagogiques.

- Le montant de crédit pédagogique alloué par élève n'a pas bougé cette année, et son montant reste élevé par rapport à d'autres communes. Les deux directeurs et les enseignants remercient la municipalité.
- La maternelle remercie la municipalité, ainsi que Mme Gaillard, d'avoir procédé rapidement au remplacement de nos Atsems lorsqu'il y a eu besoin.

6- Questions :

a. Stationnement aux abords des écoles

M. Ligot rapporte que quelques familles ne se garent pas correctement aux entrées et aux sorties des écoles. Il en va de la sécurité des enfants qui circulent à pied aux abords des écoles.

Tout le conseil d'école se prononce pour un rappel à l'ordre par un courrier du Maire. D'autant que désormais, un policier municipal officie sur Savigny un jour par semaine et pourrait être amené à verbaliser les contrevenants.

b. Interrogation par rapport au terrain synthétique de Savigny

Question sur le danger potentiel de l'utilisation du terrain synthétique suite à l'émission « Envoyé spécial ». L'équipe enseignante demande si la mairie peut avoir des informations fiables sur ce point. En attendant les enseignants appliqueront un principe de précaution et éviteront au maximum l'utilisation de ce terrain.

Relevé de décisions

Si une décision est adoptée par vote, il est impératif de voir apparaître le nombre de votants (uniquement les membres de droit) et le résultat du vote avec le détail des voix pour, contre, abstentions et des nuls.

A Savigny, le 5 mars 2018

Rédigé par la présidente de séance d'après les notes du secrétaire de séance

La Présidente de séance :

GIMENEZ Isabelle



Le Secrétaire de séance

LAGRANGE Didier

